

# Modalités, Moyens pédagogiques et techniques, Suivi et Évaluation

## Table des matières

Modalités d'inscription .....	1
Délais d'accès.....	2
Modalités de personnalisation de la formation.....	2
Modalités spatiales et temporelles.....	3
Méthodes Pédagogiques .....	4
Matériel et moyens pédagogiques.....	4
Accompagnement de l'apprenant, méthodes de suivi et d'évaluation.....	5
Assistance technique et pédagogique .....	6
Encadrement du formateur .....	6

## Modalités d'inscription

1. Le commanditaire ou l'apprenant prend contact par téléphone, par mail ou via Facebook.
2. Un entretien téléphonique de diagnostic préalable est programmé.
3. Après le processus de personnalisation de la formation (voir chapitres suivants) :
4. Ecurie des Aigles transmet une proposition financière à signer par le client
5. Le client fait valider la prise en charge par l'organisme financeur, le cas échéant (OPCO, CPF etc)
6. Le client envoie à Ecurie des Aigles la proposition signée
7. Ecurie des Aigles transmet la convention de formation, ou le contrat de formation, à signer par le client
8. Le client envoie à Ecurie des Aigles la convention ou contrat signé
9. Après le délai de rétractation (dans le cas d'un contrat de formation), le client verse l'acompte de 350 €
10. Ecurie des Aigles transmet la convocation au client

## Délais d'accès

Pour une formation sur commande du client, le délai nécessaire pour déterminer les dates de prestation dépend de :

- Lieu d'hébergement de la formation (dans l'entreprise cliente, dans une salle louée, à distance)
- Réalisation du diagnostic du besoin
- Formulation et validation des adaptations des modalités et moyens
- Édition et signature par les co-contractants des documents contractuels
- Conception de la formation
- Dates de disponibilité du formateur Ainsi les délais seront établis lors de la prise de contact et à l'issue du diagnostic.

Pour les formations programmées, sous réserve de places à pourvoir et d'adéquation avec le besoin client, le délai est de :

- 5 jours ouvrés pour les professionnels
- 12 ou 16 jours pour les particuliers, afin de tenir compte du délai de 10 jours de rétractation légal (voir Articles L6353-3 à L6353-7 du code du travail) ou 14 jours de rétractation légale pour les contrats conclus à distance ou hors établissement (voir Article L221-18 du Code de la consommation)

## Modalités de personnalisation de la formation

Ecurie des Aigles met à disposition dans un premier temps un descriptif standard du programme de formation. Celui-ci est consultable en ligne sur le site internet.

Diagnostic personnalisé préalable à la proposition financière Le commanditaire ou l'apprenant prend contact par téléphone, par mail ou via Facebook.

Un entretien téléphonique de diagnostic préalable est programmé.

Cet entretien permet de cibler les attentes, les préférences et les contraintes du commanditaire ou des apprenants. Les points suivants y sont abordés :

- Horaires et lieu de la formation : en présentiel
- Formation pendant ou hors temps de travail
- Formation individuelle ou en groupe, en intra ou inter entreprise
- Objectifs pédagogiques de la formation
- Possibilité de personnalisation de la durée et du programme de formation
- Sanction, attestation de formation, certificat de réalisation
- Financement de la formation
- Demande d'accompagnement individuel personnalisé en option
- Situation de handicap de l'apprenant Cela se fait en amont de la signature du devis et de la convention de formation. Adaptation des modalités et moyens techniques des parcours

Les parcours peuvent être adaptés selon les paramètres suivants :

- Souplesse et interactivité des formations
- Durée : possibilité de diviser les journées de formation en demi-journées
- Convention de formation bipartite ou tripartite
- Dispositifs d'accueil et de restauration des participants (en présentiel)
- Salle, matériels et équipements nécessaires à la formation (en présentiel)
- Modalités techniques : plateforme, classe virtuelle, etc (en distanciel)
- Communication auprès des participants, des responsables hiérarchiques
- Méthodes d'évaluation
- Coût de la formation et modalités de règlement
- Financement : prise en charge par les OPCO, le CPF, ...

### **Programme de formation personnalisé**

Au terme de cette phase d'échange, Ecurie des Aigles élabore un programme de formation correspondant aux besoins relevés et le remet à son client afin de le faire valider.

### **Adaptation personnalisée en groupe**

Ecurie des Aigles adapte ses formations en fonction du niveau des acquis ou des connaissances de chacun avant l'entrée en formation et pendant la formation.

### **Public en situation de handicap**

Lors de l'entretien téléphonique, Ecurie des Aigles s'informe si l'apprenant souhaitant accéder à la formation est en situation de handicap afin de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles, matérielles, financières ou autres.

## **Modalités spatiales et temporelles**

Ecurie des Aigles propose des formations en présentiel.

La formation est hébergée dans le centre de formation sur le lieudit Petite Cabane 17170 La Ronde. La formation est en journées, consécutives ou espacées dans le temps, selon la pédagogie proposée en rapport avec les contraintes du commanditaire ou du groupe d'apprenants.

## Méthodes Pédagogiques

Les méthodes pédagogiques alternent l'individuel et le collectif, favorisant l'un ou l'autre selon le type d'objectif pédagogique.

Les types d'activités varient régulièrement afin de générer l'engagement et éviter le décrochage.

Apports théoriques :

- Exposé
- Lectures de cours du formateur et d'articles web
- Vidéos du formateur, vidéos web
- Recherches individuelles ou collectives

Ancrage :

- QCM
- Bilan personnel
- Application à une situation personnelle
- Exposé d'un apprenant au groupe

Exercices pratiques :

- Études de cas
- Exercices corporels, travail vocal
- Mises en situations (filmées), jeux de rôles
- Protocoles de réflexion individuelle

Co-construction :

- Débat, échanges
- Construction de représentations collaboratives
- Contributions collectives

## Matériel et moyens pédagogiques

Lors des formations en présentiel, le matériel requis est mis à disposition du formateur :

- Règlement intérieur de l'entreprise
- Vidéoprojecteur
- Paperboard/ Tableau blanc
- Connexion Internet

Le formateur prévoit :

- Support de formation en adéquation avec le contenu de formation (documents numériques, pistes audio et vidéo, formulaires en ligne, documents de travail imprimés etc)
- Feuilles d'émargement

- Livrets de suivi pédagogique
- Téléphone pour filmer

La production de documents imprimés sera limitée à son strict minimum en tenant compte de la valeur pédagogique de ces impressions.

## Accompagnement de l'apprenant, méthodes de suivi et d'évaluation

### Suivi d'assiduité :

L'assiduité est validée : En présentiel : par la signature d'une feuille d'émargement

### Au démarrage de la formation

Chaque stagiaire a à sa disposition :

- Le Règlement Intérieur
- Le programme de la formation
- Le planning

Un questionnaire d'auto-positionnement et le recueil des attentes permet d'évaluer le niveau initial des apprenants et leurs objectifs de formation.

### Pendant la formation :

Les supports de cours sont mis à disposition des apprenants

Des moyens d'évaluation (QCM, observation, exercices, contributions) permettent d'évaluer l'adéquation entre le déroulé pédagogique proposé et le niveau d'acquisition des apprenants.

En fin de journée présentiel : le feedback de tour de table permet d'adapter le déroulé pédagogique des journées suivantes

L'apprenant dispose d'une assistance technique et pédagogique réactive.

### En fin de formation :

- Une évaluation finale est réalisée afin d'évaluer les acquis et la progression réalisée
- Un auto-bilan personnel de formation et plan d'action est proposé à l'apprenant pour lui permettre d'ancrer ses apprentissages
- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux apprenants pour recueillir les avis et définir les améliorations à apporter à la formation. Ce questionnaire aborde les points suivants : les aspects organisationnels, la qualité du formateur, la dimension pédagogique du parcours, la collaboration entre apprenants, la dimension technique du parcours, commentaires libres.
- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux parties prenantes (entreprise commanditaire, organisme financeur, équipe pédagogique)

### Après la formation :

- Une évaluation à froid à 3 ou 6 mois après la formation est envoyée aux apprenants pour évaluer la mise en œuvre de leurs acquis

### **Prévention ou cas de décrochage :**

Les méthodes de suivi et d'évaluation précitées permettent de détecter si un apprenant se dirige vers situation de décrochage.

Lorsque le formateur détecte un manque d'assiduité ou un déficit d'avancement d'un apprenant, il le contacte par téléphone pour recueillir les éventuels problèmes rencontrés et trouver ensemble une solution, éventuellement avec la participation du commanditaire.

Si l'apprenant souhaite se désengager de la formation, il en informe son commanditaire qui traitera la situation avec lui.

Il est rappelé qu'en cas de renoncement de l'apprenant, 100% du coût de la formation est dû au prestataire, et que ce coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

## Assistance technique et pédagogique

Pour l'assistance technique et pour l'assistance pédagogique des apprenants, pendant la formation, contactez : Noëllie Sicot au 0658197579 ou par mail à [noelliesicot@gmail.com](mailto:noelliesicot@gmail.com)

La réponse est sous 48h.

Le formateur accompagne les apprenants tout au long du parcours même à distance en asynchrone, il suit la participation des apprenants et répond aux questions.

## Encadrement du formateur

- Restitution du besoin client en amont de la formation
- Point lors des jalons de la formation, recueil des impressions et difficultés rencontrées, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique
- Transmission au formateur des appréciations des apprenants (questionnaire satisfaction) pour analyse et dans un but d'évolution continue
- Analyse de pratique et bilan pédagogique effectué par le formateur en fin de formation
- Définition et mise en œuvre des actions d'amélioration continue